

Embauche des jeunes Cadres

Discrimination au menu ?

Septembre 2022

Depuis quelques années, FO Energie constate des dérives au sujet de l'application de textes réglementaires en vigueur au sein des Industries Electriques et Gazières. C'est le cas pour la note N.96-05 – Embauche des jeunes cadres.

Depuis plus d'un an, les représentants FO ont constaté et recensé de nombreux cas de non-respect de cette note.

Notamment au sujet des embauches issues de l'alternance qui à diplôme équivalent sont réalisées à des NR inférieurs par rapport à des embauches « classiques » !

Pour exemple, le NR à l'embauche pour un futur salarié détenteur d'un diplôme d'une « école des mines de Saint Etienne » est le NR190 mais, en revanche, c'est au NR160 quand le futur salarié a obtenu ce même diplôme d'une « école des mines » par l'alternance !

Approche surprenante alors qu'EDF met en avant les vertus de l'apprentissage !

Le dialogue social étant notre priorité pour mettre un terme à ces dérives, nous avons rencontré la direction d'EDF SA à plusieurs reprises depuis ces derniers mois sur ce sujet.

Nous ne pouvons pas appeler ces rencontres « une négociation » puisque nous demandons simplement l'application du texte statutaire régissant le NR à l'embauche des cadres.

FO reste dans une logique de « bon sens » : appliquons les textes en vigueur !

La direction avec le soutien indéfectible d'une autre organisation syndicale nous répondait que tout était normal...

Récemment, la Direction a convoqué l'ensemble des organisations syndicales le 14 septembre dans le cadre d'une « concertation NR embauche » afin de nous proposer une rénovation des textes liés au NR à l'embauche !

Notre position est claire : soit la direction corrige son erreur en restituant les NR manquants des salariés lésés, et avec effet rétroactif.

Soit c'est l'avocate mandatée par FO qui plaidera au prud'homme la réparation du préjudice.



Même si nous ne sommes pas contre rénover certains textes archaïques afin d'embaucher nos futurs cadres à leur réelle valeur, nous ne lâcherons pas nos collègues cadres embauchés au rabais ces dernières années!